

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Dadie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie : N° P19- 0024785

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10.22 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : Rite enlise

Nom & Prénom : Mme ADNAN HALIMA Date de naissance : 21/5/1948

Adresse : Résidence EL Mansour 54444 API N° 6 Hay

Tél. : 05 22 39 04 57 Total des frais engagés : 167,90 Dhs

06 69 26 36 79 300,00 ESSACAM

150,00 IDEAS

Cadre réservé au Médecin



17 OCT. 2019

Cachet du médecin : Dr. Amal SALIM

Date de consultation : 18/09/19

Nom et prénom du malade : Mme ADNAN HALIMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Colopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/19	G		150,00	Dr. Amal SALIM Médecine Générale Diabétologie Nutrition El Farid d'Appel - Rue Abdelloula : 05 22 26 71 66
19/09/19				
30/09/19 Contrôle	G			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU MANSOUR 360 RUE HAKIMA	18/09/19	305,65
	30/09/19	164,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

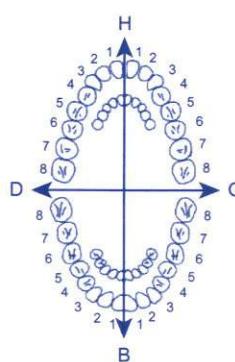
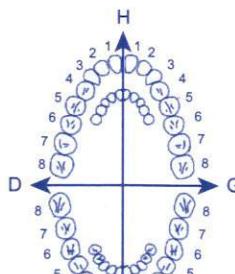
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D → G			
	D → G			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes

Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Echographie - Médecine du travail

الدكتورة آمال سليم

خريجة كليات الطب بالرباط
بوردو، رين

الطب العام
داء السكري و العمية
الفحص بالصدى - طب الشغل

Casablanca, Le: 30/09/19

TT ADNAN ép ABAD Hallima

PHARMACIE OULMES
LARAKI HAKIMA
ANGLE BD GRANDI ET
Y EL MANSOUR 360806

1) Carbon active 

90,00 1cp x 2/j après les repas

2) Degmatil 

32,90 1cp /j

3) No - Spaf forte 

49,00 1cp x 3/j

167,90

Dr. Amal SALIM
Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Angle Bd. Bourgogne et rue Abou Choujaa
El Fardi, Appt. N° 4, 1er étage - Casablanca
Tel : 05 22 26 34 66 - 06 73 94 85 48

LOI : 944 A064
PER.: 102 2021

anticoagulants oraux, lorsque l'aspirine est comme antiagrégant plaquettaire (50 à 37 d'anécédent d'ulcère gastro-duodénal, • I stéroïdiens, lorsque l'aspirine est utilisée à dans le traitement des affections rhumatis jour), de la fièvre ou des douleurs (jusqu'à glucocorticoïdes (sauf hydrocortisone en tr l'aspirine est utilisée à fortes doses (50 à 1C notamment dans le traitement des affection héparines utilisées à doses curatives et/ou ans, lorsque l'aspirine est utilisée pour les d traitement des affections rhumatis males (50 fièvre ou des douleurs (jusqu'à 60 mg/kg pa

NO-SPA FORTE 80MG
CP B20

P.P.V : 45DH00



6 1118000 061816

en cas

G6PD

5

110

300

tains

-6-

25

3/18

cl) Précautions d'emploi : • Douleur ou fièvre. Pour les enfants de moins de 6 kg (soit environ 3 mois) et de plus de 22 kg (soit environ 7 ans), ainsi que pour l'adulte, prendre un dosage plus adapté. Demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien. • Si la douleur persiste plus de 5 jours ou la fièvre plus de 3 jours, ou en cas d'efficacité insuffisante ou de survenue de tout autre signe, ne pas continuer le traitement sans l'avis de votre médecin. • L'aspirine augmente les risques hémorragiques des très faibles doses et cela même lorsque la prise date de plusieurs jours. PREVENIR VOTRE MÉDECIN TRAITANT, LE CHIRURGIEN, L'ANESTHÉSISTE OU VOTRE DENTISTE, dans le cas où un geste chirurgical, même mineur, est envisagé. • Rhumatologie : Pour les enfants de moins de 5 ans (soit environ 3 mois) de plus de 22 kg

Dr. Amal SALIM

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat, Bordeaux et Rennes

Médecine Générale
Diabétologie - Nutrition
Echographie - Médecine du travail

الدكتورة آمال سليم

خريجة كليات الطب بالرباط
بوردو، رين
الطب العام
داء السكري و الحمية
الفحص بالصدى - طب الشفاف

Casablanca, Le : 18/09/19

N° ADNAN. ép. ABAD Halima

211,00

1) Alflorex 

1 gél/j x 1 mois

YEL MANSOUR 360006
LARAKI KARIMA ET
PHARMACEUTICALS

26,00

2) Sulrid 

1 cp le soir x 20 jis

34,40

3) Colispasm 

1 cp x 3/j

30\$,40

Dr. AMAL SALIM
Médecine Générale
Diabétologie et Nutrition
El Fardi, 409 Bd Bourgogne, Casablanca
tel : 0522263466

